

La Chambre d'Agriculture **des Alpes-Maritimes**
recrute **Un chef de projet en aménagement du territoire avec une spécialité en agronomie (F/H)**

LE POSTE

Le Pôle Territoire et Economie de La Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes recherche :

Un(e) Chef(fe) de projet en aménagement du territoire avec une spécialité en agronomie (F/H).

Ses missions consisteront à accompagner les collectivités (communes, EPCI, Département) en leur apportant conseil et assistance dans le cadre de projets de développement agricole et en assurant le pilotage des programmes mis en œuvre.

LES MISSIONS

Au sein du Pôle Economie et Territoires, sous la supervision du chef de Pôle, vous êtes l'interlocuteur(trice) privilégié(e) des collectivités et des divers acteurs locaux de l'Aménagement du Territoire.

A ce titre vos missions seront les suivantes :

- Entretenir et renforcer les dynamiques partenariales
- Être en veille et à l'écoute des problématiques et enjeux du territoire
- Participer au suivi des démarches engagées
- Piloter les diagnostics de territoire et les études de faisabilité technico-économiques des projets agricoles communaux,
- Conduire des études préalables agricoles pour des opérateurs privés dans le cadre de projets d'aménagement globaux impactant l'Agriculture (Expropriations, études d'impact agricole, compensation agricole collective, ...)
- Tenir à jour l'Observatoire de l'Agriculture à l'échelle des intercommunalités du département
- Contribuer à la préparation des Commissions d'Aménagement de la Chambre d'Agriculture,
- Piloter et promouvoir l'offre de service de la Chambre d'Agriculture auprès des collectivités (Salon des maires, articles de fond dans le Magazine de la Chambre « Terres d'Horizon », réseaux sociaux, ...)

LES CONDITIONS D'EMPLOI

Lieu d'exercice : Nice – déplacements sur le département

Permis B indispensable

Date de prise de poste : au plus tôt

Type de contrat proposé : Contrat à Durée Indéterminée, temps plein (période d'essai)

Rémunération : selon grille Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes et en fonction de l'expérience

LE PROFIL LES COMPETENCES

Formation Ingénieur agronome / agricole avec spécialité en Aménagement du Territoire ou diplôme de niveau bac + 5 en développement du Territoire avec connaissance du monde agricole.

- Connaissance en agronomie indispensable

- Aisance en communication orale et écrite,
- Aptitude à animer des groupes et à travailler de manière transverse,
- Capacité d'écoute et adaptabilité à différents interlocuteurs,
- Très bonnes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction, reporting régulier,
- Expérience attendue en développement agricole et territorial,
- La maîtrise d'un logiciel SIG serait un plus

Qualités souhaitées :

- Esprit de « facilitateur »,
- Organisation, méthode et rigueur,
- Esprit d'équipe

LES CONTACTS

Dossier de candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à adresser avant le 31 03 2024 à l'attention de :
Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture des Alpes Maritimes
Box 85 MIN FLEURS 17 - 06296 NICE CEDEX 3
mail : edonne@alpes-maritimes.chambagri.fr

Nice, le 11/12/2023